

Contact - MAIRIE DE KERLAZ

De: Alban Dussin
Envoyé: jeudi 9 novembre 2023 23:10
À: Contact - MAIRIE DE KERLAZ
Objet: Modification n°2 du PLU de Kerlaz

Bonjour Madame La Maire,

vous trouverez ci-dessous mes questions et remarques à l'attention de M. Patrick ROUAT ; désigné en qualité de Commissaire enquêteur concernant le projet 3.5 Objet 5 Modification de l'emplacement réservé numéro 1.

Je vous écris en tant que riverain proche du futur parking de 5000m², je réside au 41 Lanevry. Le nouveau parking serait situé très proche de ma parcelle ce qui n'est pas un problème en soit, ça me permettrait de me garer ailleurs que le long de la route. Je n'ai pas spécialement peur des nuisances occasionnées. En effet, le parking actuel bien qu'il soit utilisé par des campeurs de temps en temps, n'a jamais été source de tracas.

Je comprends pourquoi il est important de déplacer le parking existant menacé par l'érosion côtière et dont l'accès au secours n'est pas évident.

Mais quel est le but de son agrandissement ? Plus le parking sera grand, plus il y aura de véhicules.

Pourquoi construire un parking de 5000m² ?

Comment a été décidé cette surface ?

Pourquoi s'implanter sur un terrain agricole proche d'une zone protégée ?

L'intérêt de la commune est-il d'exposer cette zone préservée ?

Avez vous pris en compte l'état actuel de la route qui descend à la plage et qui longe ma maison ? Croyez-vous qu'elle puisse soutenir les allers et venus d'autant de véhicules ?

Présentement il n'y a aucun panneau de limitation de vitesse et les véhicules s'engagent souvent à vive allure.

Qu'en est il de la faune et la flore sur le site ?

Qu'en est il de l'intégration du parking dans le paysage ?

La politique de la ville est-elle de dénaturer ses espaces naturels ?

Compte tenu des nouvelles considérations écologiques et de non-artificialisation des terres, ne pensez-vous pas qu'avec ce projet la commune de Kerlaz marche à l'envers ?

Quelle image allons-nous renvoyer avec ce projet ?

Modernité et tourisme ne peuvent-ils pas s'entendre avec conscience écologique et préservation de la côte sauvage ?

Par ailleurs, comment peut-on se prononcer en l'absence de plan, de note d'intention, de visuels, de références ?

Je vous demande de préserver la biodiversité et le calme de cet espace.

Je vous demande de trouver une alternative qui prenne en compte tous les enjeux.

Ma proposition est de construire un parking de la même taille que le précédent, plus haut dans les terres et de favoriser l'accès à pied. Il existe déjà un parking pour les campings cars près du bois de pin.

Pourquoi ne pas faire appel au CAUE du Finistère pour organiser une concertation et construire un projet sur mesure ?

Merci de prendre en compte mes remarques,

bien cordialement,
Alban Dussin.